

DESCRIPTION DE TÂCHES – INSTRUCTEUR D'EXERCICE MILITAIRE ET CÉRÉMONIAL

Autorité : Officier d'instruction (O Instr) / Sergent-major régimentaire (SMR)

L'instructeur d'exercice militaire et cérémonial a les responsabilités suivantes :

1. Exercer les fonctions de chef d'équipe pour l'exercice militaire.
2. Enseigner l'exercice militaire.
3. Surveiller l'instruction de l'exercice militaire.
4. Planifier des démonstrations d'exercice militaire pour les cérémonies et les événements spéciaux.
5. Agir comme expert en la matière pour l'exercice militaire.
6. Diriger des pratiques de rassemblement sous la supervision du SMR.
7. Diriger des démonstrations d'exercice militaire.
8. Donner l'exemple dans la tenue, l'exercice militaire et le comportement.
9. Exercer d'autres fonctions selon les directives de l'O Instr ou du SMR.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC